

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



unipso

AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO

DOSSIERS ET PROJETS

LOI SUR LES ASBL - Réforme du code des sociétés : quels enjeux pour les ASBL ?	2
APE - Pas de rupture du subventionnement	2
ACCORDS DU NON-MARCHAND - Le cadastre de l'emploi au cœur des débats	3
INNOVATION SOCIALE - Objectifs 2018 du Cluster et cartographie de l'écosystème	3
ELECTIONS 2018 - <i>Pour une loqualité de vie</i> , plaidoyer de l'UNIPSO pour les communales et provinciales	4

AGENDA

Instances	4
Groupes de travail.....	4
Evénements	4
23/02, BRUNCHSTORMING - <i>La réduction collective du temps de travail</i>	4
2018 - L'année de nos 20 ans.....	5

VIE À L'UNIPSO

L'UNIPSO renforce sa communication.....	5
-----------------------------------------	---

2018

ans



LOI SUR LES ASBL - Réforme du code des sociétés : quels enjeux pour les ASBL ?

Mercredi 24 janvier à Louvain-la-Neuve (Institut Cardijn), une conférence conjointe de l'UNIPSO et du Master en Ingénierie et Action Sociales (MIAS LLN|Namur) a réuni plus de deux cents participants du secteur à profit social au sujet de la future réforme du code des sociétés qui inclurait désormais les ASBL.

Introduite par Elise Lay (Conseillère juridique, UNIPSO), la matinée a réuni Koen Geens, Ministre de la Justice, entouré de Marthe Nyssens (Docteure en sciences économiques, Professeure au département d'économie et à la FOPES, IRES-CERISIS, UCL), Pierre Malaise (Vice-président, UNIPSO), Quentin Van den Eynde (Conseiller juridique, représentant du Ministre Willy Borsus, Ministre-Président de la Wallonie) et Hélène Jacqmin (Chef de Cabinet adjoint de la Ministre Alda Gréoli, Vice-Présidente, Ministre de l'Action sociale et de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative). Modérés par Pascal Henry (Chargé de mission, MIAS LLN|Namur), les débats ont mis en lumière les questionnements du secteur.

Le projet vise à réviser la loi sur les ASBL et à intégrer le droit des associations dans un seul

et même code des sociétés. Répondant à une volonté de simplification et d'harmonisation, les volets de la réforme touchent au droit de la faillite, à la notion d'entreprise et à la création du Tribunal d'entreprise. La nouvelle définition de l'association centrée sur le but désintéressé, la possibilité de réaliser des activités commerciales à titre principal et la non redistribution d'avantages ne va-t-elle pas apporter un changement aux fondements de l'associatif et aux pratiques de terrain ?

Cette réforme comprend également des enjeux tels que la spécificité de la plus-value sociale des associations, la garantie des pratiques démocratiques des ASBL, le rôle des pouvoirs publics dans la redistribution et le financement de services à la population. Autant d'opportunités et de risques pour le secteur à profit social. L'UNIPSO en suit les développements et portera les questionnements de ses membres afin d'accompagner au mieux cette volonté de changement.

Retrouvez sur les pages [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#) de l'UNIPSO l'écho qu'en a donné la presse.

| Elise Lay, Conseillère juridique - 081/24.90.24

APE - Pas de rupture du subventionnement

L'administration est en retard dans les dossiers Aide à la Promotion de l'Emploi (APE). Ceux-ci devaient être renouvelés fin 2017. Le Ministre Pierre-Yves Jeholet, Vice-président et Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi

et de la Formation, s'engage à renforcer la cellule de traitement.

Il demande également au FOREM une procédure exceptionnelle pour éviter la rupture du subventionnement des associations concernées.

Cette mesure concerne les décisions APE relevant du "Plan Marshall", en ce compris les dossiers non rentrés dans les temps.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique - 081/24.90.22

ACCORDS DU NON-MARCHAND - **Le cadastre de l'emploi au cœur des débats**

En Wallonie, les partenaires sociaux, le Gouvernement et les administrations se sont réunis le 18 janvier. Le cadastre de l'emploi devrait servir de base au chiffrage du futur accord. Au stade actuel, des interrogations subsistent : diminution de l'emploi non étayée dans certains secteurs, secteurs non recensés, chiffres manquants, etc. Le cadastre fera l'objet d'une nouvelle réunion le 7 février. Une réunion bilatérale entre l'UNIPSO et les organisations syndicales est programmée le mercredi 24 janvier.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires sociaux, le Gouvernement et les administrations se sont également réunis le 18 janvier. La validation du cadastre et le chiffrage

de l'écart barémique par rapport aux barèmes de référence (CP 330 à 100% ou à 101%) étaient à l'ordre du jour. Des incohérences sur les méthodes et les calculs sont apparues. Tout comme en Wallonie, le cadastre n'a pas été validé et la discussion relative à la répartition du budget entre les secteurs faite par le Gouvernement postposée. Enfin, à la demande des organisations syndicales, des chiffres sur le tax shift ont été produits. Les employeurs ont rappelé leur opposition à la revendication syndicale de prise en considération de soi-disant moyens issus du tax shift dans les négociations pour un accord non marchand.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique - 081/24.90.22

INNOVATION SOCIALE - **Objectifs 2018 du Cluster et cartographie de l'écosystème**

La dernière rencontre en date du Cluster Innovation Sociale (ouvert aux membres) s'est tenue en janvier 2018. Dans un premier temps, Cécile de Préval et Mathieu de Poorter, conseillers à l'UNIPSO, ont fait le bilan de la rencontre avec le Ministre Pierre-Yves Jeholet. Ce dernier a clarifié sa vision de l'innovation sociale et dégagé ses priorités. C'est sur cette base que l'UNIPSO a proposé aux membres du Cluster les objectifs et thématiques de travail 2018, en lien avec le calendrier des prochaines rencontres.

Dans un second temps, un atelier a été mené par EcoRes. À partir de la mutualisation de

l'expertise de ses membres, une cartographie de l'écosystème de l'innovation sociale en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale a été dessinée afin de faciliter leur mise en réseau.

Prochain rendez-vous le 16 mars pour *Penser l'économie sociale* avec le projet WISDOM (Wallonie Innovation Sociale DOMicile), un outil au service des processus d'innovation sociale dans le maintien à domicile des personnes âgées en Wallonie.

| Cécile de Préval, Conseillère formation, 02/210.53.01
| Mathieu de Poorter, Conseiller économique, 02/210.53.03

ELECTIONS 2018 - *Pour une loquilité de vie, plaidoyer de l'UNIPSO pour les communales et provinciales*

Le secteur à profit social recouvre des secteurs privés et publics non marchands. Il offre des services indispensables au bon fonctionnement économique et social de notre société. Il répond aussi aux besoins fondamentaux des citoyens qui, tout au long de leur vie et de leur parcours, en bénéficient. Aujourd'hui, promouvoir un développement local est indispensable. La commune et la province sont, pour se faire, des interlocuteurs privilégiés dans la reconstruction du lien social axé sur l'implication des acteurs locaux et le développement d'initiatives culturelles, éducatives, environnementales, festives, sociales, sportives, etc.

C'est pourquoi l'UNIPSO plaide pour la sensibilisation à la citoyenneté en s'appuyant sur les forces vives d'un territoire.

L'objectif ? Impulser une démarche partenariale fondée sur la confiance réciproque et la complémentarité entre les communes/provinces et le secteur à profit social pour renforcer la cohésion sociale et en faire une loquilité de vie. Afin de porter ses préoccupations, le plaidoyer *Pour une loquilité de vie*, rédigé à partir des contributions des membres, sera adressé aux bureaux des partis début février.

| Caroline Jansen , Chargée d'études - 081/24.90.29

AGENDA

Instances

- # **23/02** : Bureau et CA (UNESSA¹)
- # **16/03** : Bureau (*lieu à définir*)
- # **20/04** : Bureau et CA (*lieu à définir*)

Groupes de travail

- # **07/02** : GT AKNM RW (UNIPSO Namur²)
- # **08/02** : GT AViQ (UNIPSO, Namur)
- # **09/03** : GT AViQ (UNIPSO, Namur)

Evénements

23/02, BRUNCHSTORMING - *La réduction collective du temps de travail*

Dans les débats sur la réduction du temps de travail, on rencontre deux approches. Une première approche pragmatique considère la réduction et la redistribution du temps de travail comme un domaine clé des politiques en faveur de l'emploi, de l'amélioration de la qualité du travail et de la réduction des inégalités sociales. Une seconde approche est plus idéologique. La réduction du temps de travail conduit à remettre en cause les

fondements du modèle actuel de production, de consommation, de croissance et de vie en société. Le brunchstorming abordera ces deux approches avec Michel Cermak et Delphine Houba, auteurs de *Partageons le temps de travail*³. Egalement membres du [Collectif Roosevelt .BE](#), mouvement citoyen pluraliste et indépendant qui promeut 15 solutions concrètes et réalistes pour sortir de la crise, ils

¹ UNESSA, [Chaussée de Marche, 604 à 5101 Erpent \(Namur\)](#)

² UNIPSO Namur, [Square Arthur Masson, 1 à 5000 Namur](#)

³ *Partageons le temps de travail*, Delphine Houba et Michel Cermak, Editions Couleur Livres, 2017

y posent questions et proposent des solutions concrètes à cette question de société.

Programme et inscriptions : www.unipso.be.

| Caroline Jansen , Chargée d'études, 081/24.90.29

Rendez-vous le vendredi 23 février 2018 de 12h00 à 14h30 à l'UNESSA, [Chaussée de Marche, 604 à 5101 Namur](#).

2018 - L'année de nos 20 ans

Prenez d'ores et déjà note des quatre rendez-vous qui ponctueront l'année. Nos 20 ans se déclineront en trois assises et un moment festif. Destinées aux membres, les assises s'articuleront autour des trois missions de l'UNIPSO : le mouvement patronal et la concertation sociale (9 mars), les ressources et services aux membres (18 mai) et enfin la vision sociétale (14 septembre).

En clôture, le 14 décembre, place aux cotillons pour fêter vingt ans de collaboration ! Plus d'informations dans le prochain #ACTUNIPSO.

| Cécile de Préval, Conseillère en formation - 02/210.53.01

VIE À L'UNIPSO

L'UNIPSO renforce sa communication

En janvier, Sophie Coppens a rejoint l'UNIPSO comme Conseillère communication. Elle est journaliste de formation et détentrice d'une agrégation de l'ULB. Enseignante, Attachée de presse du Théâtre National, Responsable de la communication du Consortium de Validation des Compétences, du Conseil économique et social de la Wallonie (CESW) ou encore Directeur de la Communication de l'Hôpital Erasme, elle peut se prévaloir d'un parcours professionnel d'une quinzaine d'années dans le secteur des relations presse et de la communication.

En collaboration étroite avec l'équipe et les fédérations membres, son expérience et son dynamisme seront au service de l'UNIPSO en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication interne et externe. La nouvelle cellule communication fonctionne désormais en binôme avec Geoffrey Morbois, en charge du graphisme et de l'événementiel.

Lettre d'information mensuelle de l'UNIPSO • Rédacteur en chef : Sophie Coppens • Rédacteurs : Frédéric Clerbaux, Mathieu de Poorter, Caroline Jansen, Elise Lay et Geoffrey Morbois • Mise en page : Geoffrey Morbois
Des remarques/suggestions ? N'hésitez pas à les envoyer à sophie.coppens@unipso.be ou à la contacter au 081/24.90.27.